

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :le 13 juin 2026	
INTITULE DE L'ACTION :La fête des couleurs			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	62.3 euros
Maquilleuse + déguisement	130 euros		
Mascotte 1h	110 euros		
		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Boissons	165.5 euros		
Crousti food	140.32 euros		
Boulangerie de l'Alma	120 euros		
		Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Maif	134.68 euros		
Tracts, affiches	60 euros		
		Aide demandée au PIC	800
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	855
18 personnes x 5h	856.8 euros		
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1717.3 euros	TOTAL	1717.3 euros

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.